LE SITE LEXOREQUITY.ORG

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête

Le site propose comme une multitude d'autres la récupération de fonds. Il fait dans l'originalité en usurpant le nom d'une institution internationale peu connue dénommée INTOSAI. Il est aussi utilisé pour tenter d'arnaque des victimes du réseau d'arnaques franco israéliens "cintra" ou des victimes des groupes frauduleux whatsapp. Il s'agit à priori de réseaux distincts. Par contre les documents en notre possession montrent que dans certains ils ignorent presque tout de l'arnaque d'origine. Le site a 4 mois d'existence à la date de publication de cet article.

Le site internet

Il a été créé le 05/08/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/lexorequity.org

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le site internet

Il est ouvert. Nous publions la page acceuil.

la-page-accueil-du-site-lexorequity.pdf

Nous avons noté l'(absence de conditions générales de ventes et de mentions légales.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 75 52 35 68 42
Le numéro 44 79 79 23 94 67

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Camilla MONNET
- M. Jordan LAURENT

Les produits

Il est proposé la récupération des fonds perdus. Plusieurs techniques sont utilisées.

Nous publions le contenu d'un mail envoyé à une victime du site frauduleux profindit

Le-mail-du-site-lexorequity.pdf

Nous publions le contrat envoyé par lexorequity.org

Le-contrat-du-site-lexorequity.pdf

Nous publions une fausse attestation d'un organisme international basé à Vienne qui regroupe les organismes de contrôle financier des états !

Le-faux-document-de-lexorequity.pdf

Celui-ci s'occupe du contrôle des fiances publiques. JAMAIS il ne certifiera qu'une société est sérieuse ou pas ! Nous avons apprécié les 98.86 % de sincérité des affirmations de lexorequity ! Nous avons surligné en bleu de passage croustillant. Nous publions la fiche wikipedia :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Contr%C3%B4le_des_comptes_publics

L'article 2 des statuts montre l'objet de l'INTOSAI :

L'objectif de l'INTOSAI est de promouvoir la bonne gouvernance en permettant aux ISC d'aider leurs

gouvernements respectifs à améliorer la performance, accroître la reddition des comptes, préserver la crédibilité, lutter contre la corruption, promouvoir la confiance publique, et encourager la réception et l'utilisation efficace et efficiente des ressources publiques pour souligner la valeur et les avantages de leurs citoyens.

Pour la France, il s'agit de la Cour des Comptes bien connue.

Il est utilisé par l'envoi des mails lexorequity.email créé le 05/08/2025.

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une société hollandaise créée en 2014. Elle a comme activité la gestion d'actifs dans le cadre de holding. Jamais elle ne fera ce genre de proposition.

L'avantage pour les escrocs est qu'elle n'a pas de site internet. C'est toujours le cas avec les holding. Elles n'en ont pas besoin.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.